

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE TRUMILLY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article. L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la commune de Trumilly se réunira à la Mairie**

**Le 22 septembre 2020 à 20 heures 30**

**Affiché le 15/09/2020**

### ORDRE DU JOUR Session ordinaire

1. Désignation des délégués au Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Automne (SAGEBA)
2. Décision Modificative 1 – Dépenses imprévues d'investissement
3. Décision Modificative 2 – Changement d'imputation comptable
4. Adhésion au groupement de commandes permanent entre la CCPV et ses communes membres
5. Mise en place du télétravail

*Divers*

Trumilly, le 14/09/2020

Pour le Maire absent et par délégation,  
L'Adjointe



**Margarita ALVAREZ**